

RETOUR D'EXPÉRIENCE À CHAUD

INONDATIONS
DU 23 AU 25 NOVEMBRE 2019







Table des matières

1. LE BASSIN VERSANT DE L'ARGENS	5
2. DESCRIPTION DE L'ÉVÈNEMENT	7
3. RÉACTION HYDROLOGIQUE DES BASSINS VERSANTS	8
4. RECONNAISSANCE TERRAIN POST-CRUE	12

Préambule

Le bassin versant de l'Argens a été fortement touché sur la période du vendredi 22 au dimanche 24 novembre 2019, par un épisode méditerranéen de forte intensité, ayant apporté des quantités de pluie importante et ayant généré des débordements sur l'ensemble du réseau hydrographique.

Les inondations ont été facteurs de dégâts humains et matériels.

Les services du Syndicat Mixte de l'Argens se sont mobilisés du vendredi 22 novembre 12h00 au dimanche 24 novembre 18h00 afin de participer à la veille météorologique aux côtés du SPC Méditerranée, de Prédicit Service et de ses 74 communes membres. Des bulletins météorologiques ont pu être relayés sur le compte Facebook du Syndicat Mixte de l'Argens (25 publications sur l'ensemble de la période) ainsi que sur le site internet.

Nos équipes se sont également mobilisées sur la période du dimanche au lundi afin d'effectuer un premier état des lieux des dégâts générés sur le territoire par cette crue historique dépassant celle de novembre 2011.

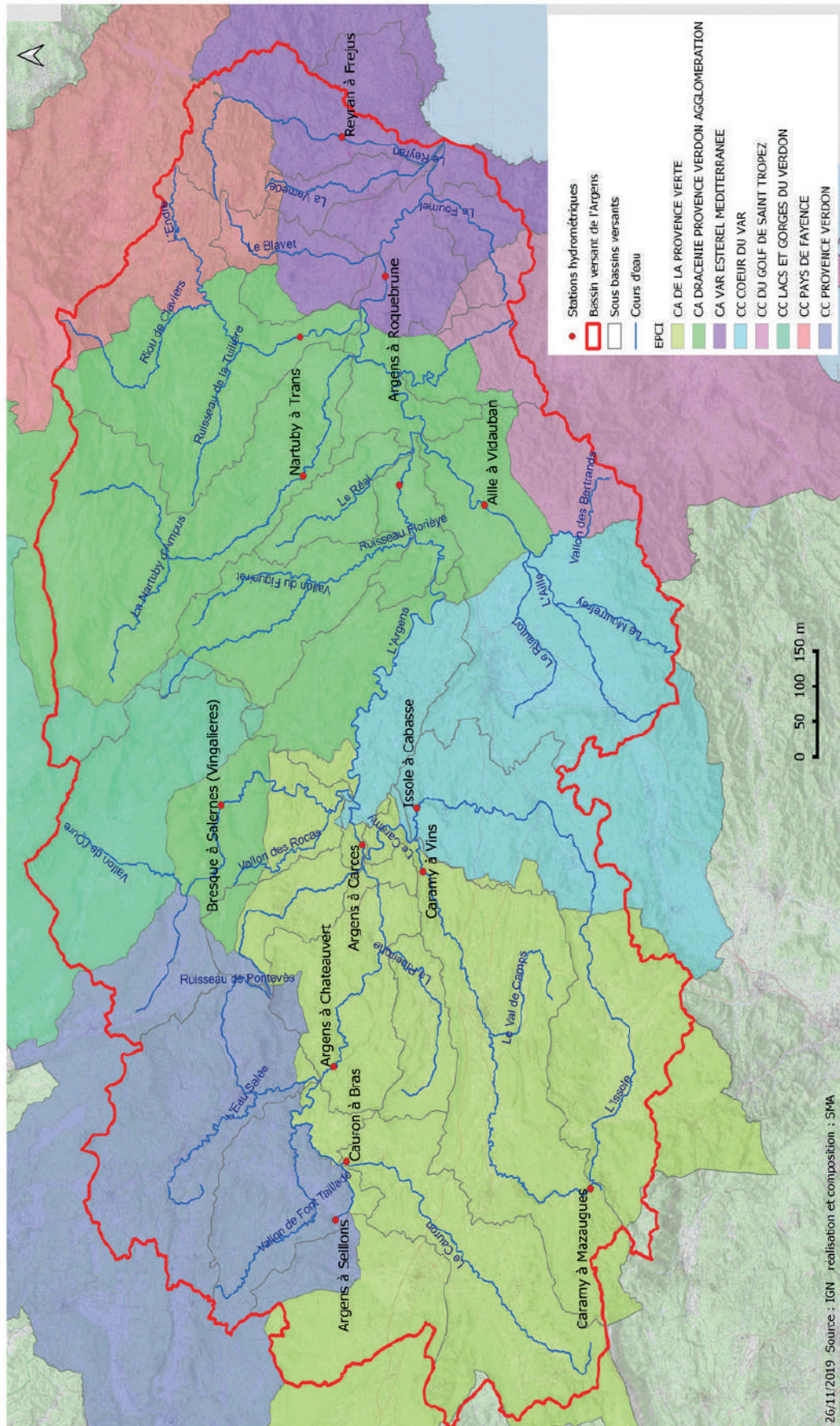
Les éléments présentés dans ce RETEX à chaud reflètent un premier diagnostic de cet événement. Les photos ont été réalisées par notre équipe sur le terrain, en drone et également par hélicoptère.

1. Le bassin versant de l'Argens

PAPI de l'Argens et des Côtiers de l'Estérel
Programme d'Actions de Prévention des Inondations
2016 - 2022



Stations hydrométriques et cours d'eau du bassin versant de l'Argens



2. Description de l'événement hydro-météorologique

Ce rapport expose une synthèse de la situation hydrométéorologique, à partir de valeurs brutes non critiquées, issues des échanges avec le Service de Prévision des Crues Méditerranée-Est et la DREAL PACA.

La période du vendredi 22 au dimanche 24 novembre 2019 a été marquée par un épisode méditerranéen de forte intensité, qui a concerné l'ensemble du bassin versant de l'Argens.

Les cumuls de pluie moyens mesurés à l'échelle des sous-bassins versants des affluents de l'Argens varient de 120 à 250 mm, sur la période de vendredi matin à dimanche soir (lame d'eau radar ANTILOPE) avec de plus forts cumuls enregistrés à l'est du bassin-versant.

Certains secteurs ont connu des pluies dont la période de retour estimée a été supérieure à 50 ans, avec un maximum de 263.6 mm enregistré en 48 h à Entrecasteaux entre vendredi 22 novembre et dimanche 24 novembre à 13h.

Les plus forts cumuls de pluie sont tombés entre vendredi midi et samedi soir. Les précipitations se sont poursuivies jusque dans la matinée de dimanche.

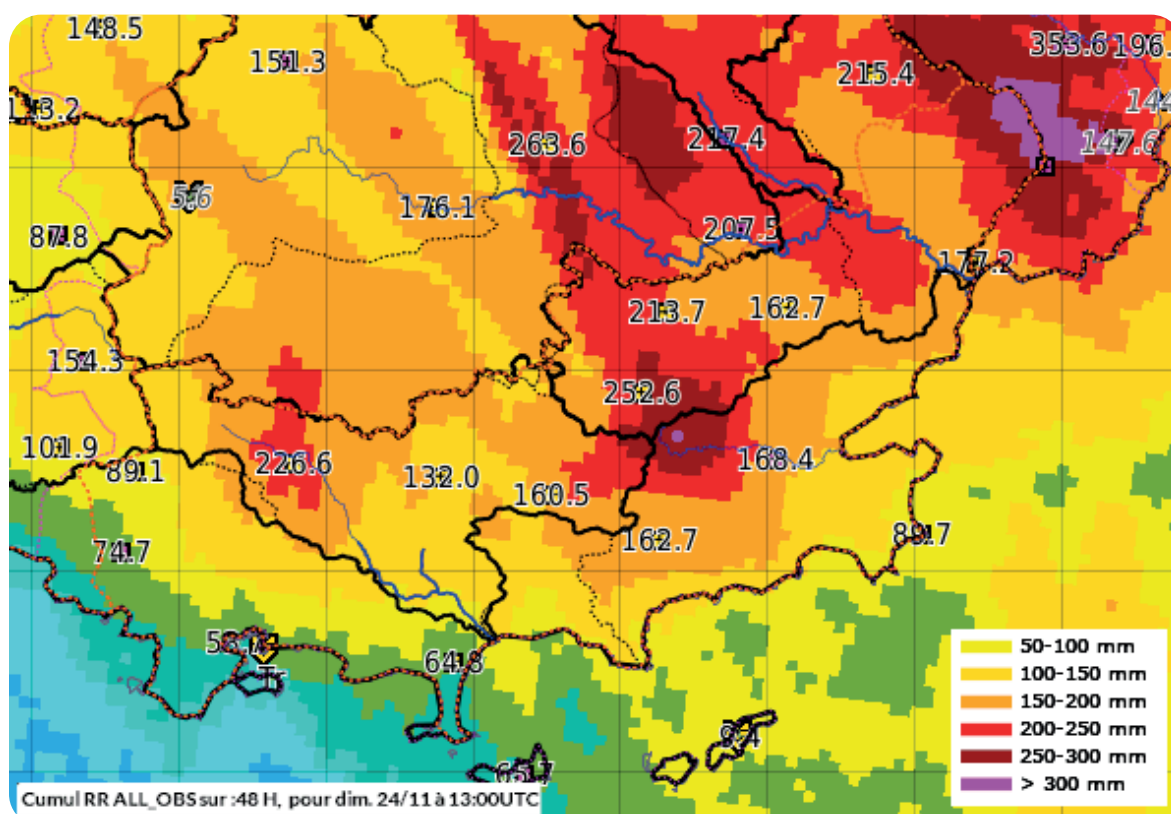


Figure 1 : Lamme d'eau ANTILOPE Météo-France – Cumuls 48h du Vendredi 22 à 13h au dimanche 24 à 13h (donnée croisant les mesures radar et le réseau de pluviomètres au sol).

Le département a été placé en vigilance météorologique orange par Météo France le vendredi 22 novembre à 16h00 et en vigilance rouge le samedi 23 novembre à 16h00. Le dimanche 24 novembre à 06h, le département est à nouveau placé en vigilance orange.

	21-nov			22-nov			23-nov			24-nov			25-nov		
Heure du bulletin	6h	10h	16h	6h	10h	16h	6h	10h	16h	6h	10h	16h	6h	10h	16h
Vigilance	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Rouge	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange

Tableau 1 : Chronologie de la vigilance météorologique

3. Réaction hydrologique des bassins versants

Le vendredi 22 novembre 2019, l'indice d'humidité des sols calculé par Météo-France indiquait un niveau de saturation des sols important sur le bassin versant de l'Argens, de l'ordre de 65-70%, voire localement 80-85%. Ce niveau de saturation élevé a favorisé la production de ruissellement et la contribution des bassins versants aux cours d'eau. L'ensemble des bassins versants de l'Argens a réagi au cours de l'évènement en raison de ce niveau élevé de saturation des sols.

Les premières hausses de débit ont été observées à partir de l'après-midi du vendredi 22 novembre.

L'Aille (station de Vidauban) a été le premier cours d'eau à réagir. La montée s'est effectuée en 2 temps : une première hausse de débit jusqu'en milieu de nuit de vendredi à samedi et une seconde hausse à partir de samedi en début de matinée. Le pic de débit de 501 m³/s est atteint le samedi 23 novembre à 12h45. Ce pic est supérieur à celui de la crue du 22 octobre 2009 (300 m³/s) mais bien inférieur à juin 2010 (775 m³/s).

La Nartuby (station de Trans en Pce) a réagi également rapidement. La montée s'est aussi effectuée en 2 temps : une première hausse de débit jusqu'en milieu de nuit de vendredi à samedi et une seconde hausse à partir de samedi matin. Le pic de débit de 131 m³/s est atteint le samedi 23 novembre à 16 h15. Ce pic est supérieur à celui de la crue de novembre 2011 (106 m³/s).

La montée de l'Endre (station du Muy) s'est aussi effectuée en 2 temps : une première hausse de débit jusqu'en milieu de nuit de vendredi à samedi et une seconde hausse à partir de samedi matin. Le pic de débit de 201,3 m³/s est atteint le samedi 23 novembre à 14 h45. Ce pic est supérieur à celui de la crue de novembre 2011 (183 m³/s).

La montée de l'Argens amont (station de Carcès) a démarré dans la soirée de vendredi. La montée s'est effectuée progressivement jusqu'au pic de débit de 417,6 m³/s atteint le samedi 23 novembre à 17 h15.

Des restitutions de débit du barrage de Carcès vers l'Argens ont eu lieu dans la journée de samedi.

La montée de l'Argens moyen (station des Arcs) a démarré dans la soirée de vendredi. La montée s'est effectuée progressivement jusqu'au pic de débit. Les données brutes à la station ne sont plus exploitables à partir du dimanche 24 novembre à 00h00 jusqu'à 04h00. Un pic de débit peut être estimé supérieur à 700 m³/s. Ce pic est supérieur à celui de la crue de novembre 2011 (464 m³/s). Pour mémoire, le pic de crue enregistré le 15 juin 2010 était égal à 1000 m³/s.

La montée de l'Argens aval (station de Roquebrune-sur-Argens) a démarré dans la soirée de vendredi. Une seconde montée des débits a démarré en milieu de matinée de samedi.

Les données de débits à la station ne sont plus exploitables à partir du samedi 23 novembre à 12h00 jusqu'au dimanche 24 novembre à 14h00.

Un niveau maximal de 7,12 m a été enregistré le samedi 23 novembre à 19h00 à la station de Roquebrune-sur-Argens. Cette cote est supérieure à celle enregistrée le 06 novembre 2011 (6,64m). Pour mémoire, une hauteur d'eau de 7,7 m avait été notée le 15 juin 2010. Des incohérences ont cependant été mises en évidence entre les conséquences observées sur le terrain et les hauteurs mesurées à la station, en comparaison avec les données des crues historiques.

La montée du Reyran (station de Fréjus) s'est aussi effectuée en 2 temps : une première hausse de débit jusqu'en milieu de nuit de vendredi à samedi et une seconde hausse à partir de samedi matin. Le pic de débit de 341,1 m³/s est atteint le samedi 23 novembre à 15 h45.

Sur la partie amont du bassin versant, une forte réaction des cours d'eau a également été observée à partir du vendredi 22 novembre en soirée.

La montée du Caramy (station de Vins-sur-Caramy) a démarré le vendredi 22 novembre en soirée et a continué progressivement jusqu'à atteindre un pic de débit de 108,3 m³/s le samedi 23 novembre à 21h15. Ce pic est supérieur à celui de la crue du 06 novembre 2011 (97 m³/s).

La montée de l'Issole (station de Cabasse) s'est effectuée progressivement jusqu'à atteindre un pic de débit de 89,4 m³/s le samedi 23 novembre à 15h30. Ce pic est supérieur à celui de la crue du 06 novembre 2011 (59 m³/s).

Le pic de débit de la Bresque (station de Salernes) d'une valeur de 109,8 m³/s a été atteint le samedi 23 novembre à 16h45. Ces débits sont estimés comme étant des records par le SPC MedEst.

Le pic de débit du Cauron (station de Bras) d'une valeur de 67,3 m³/s a été atteint le samedi 23 novembre à 17h15.

Crue du 23-24 novembre 2019			Crues de référence connues			
Débit de pointe	DATE PIC DE CRUE	Q (m ³ /s)	Plus forte crue inférieure		Plus faible crue supérieure	
			Débit (m ³ /s)	Date	Débit (m ³ /s)	Date
Cauron à Bras	23/11/2019 17 :15	67,3	46	Nov-2011	-	
Argens à Châteauvert	23/11/2019 12 :45	168,5	139	Janv-1978	210	Nov-2011
Caramy à Vins	23/11/2019 21 :15	108,3	97	Nov-2011	117	Janv-1978
Issole à Cabasse	23/11/2019 15 :30	89,4	78	Janv-1978	98	Janv-2014
Argens à Carces	23/11/2019 17 :15	417,6	347	Janv-2014	428	Janv-1978
Bresque à Salerne	23/11/2019 16 :45	109,8	75	Nov-2018	-	
Argens à Arcs	24/11/2019 02 :30	650-700	481	Nov-2011	1 000	Juin-2010
Aille à Vidauban	23/11/2019 12 :45	501	469	Janv-2014	775	Juin-2010
Nartuby à Trans	23/11/2019 16 :15	131	124	Févr-2014	440	Juin-2010
Endre au Muy	23/11/2019 14 :45	201,3	146	Oct-2018	183	Nov-2018
Argens à Roquebrune	Nd	Nd	733	Janv-1978	2 550	Juin-2010
Reyran à Fréjus	23/11/2019 15 :45	341,1	264	Oct-2015	-	

Tableau 2 : Pic de débits atteint lors de "l'événement du 22 au 25 novembre 2019.

2. RÉACTION HYDROLOGIQUE DES BASSINS VERSANTS

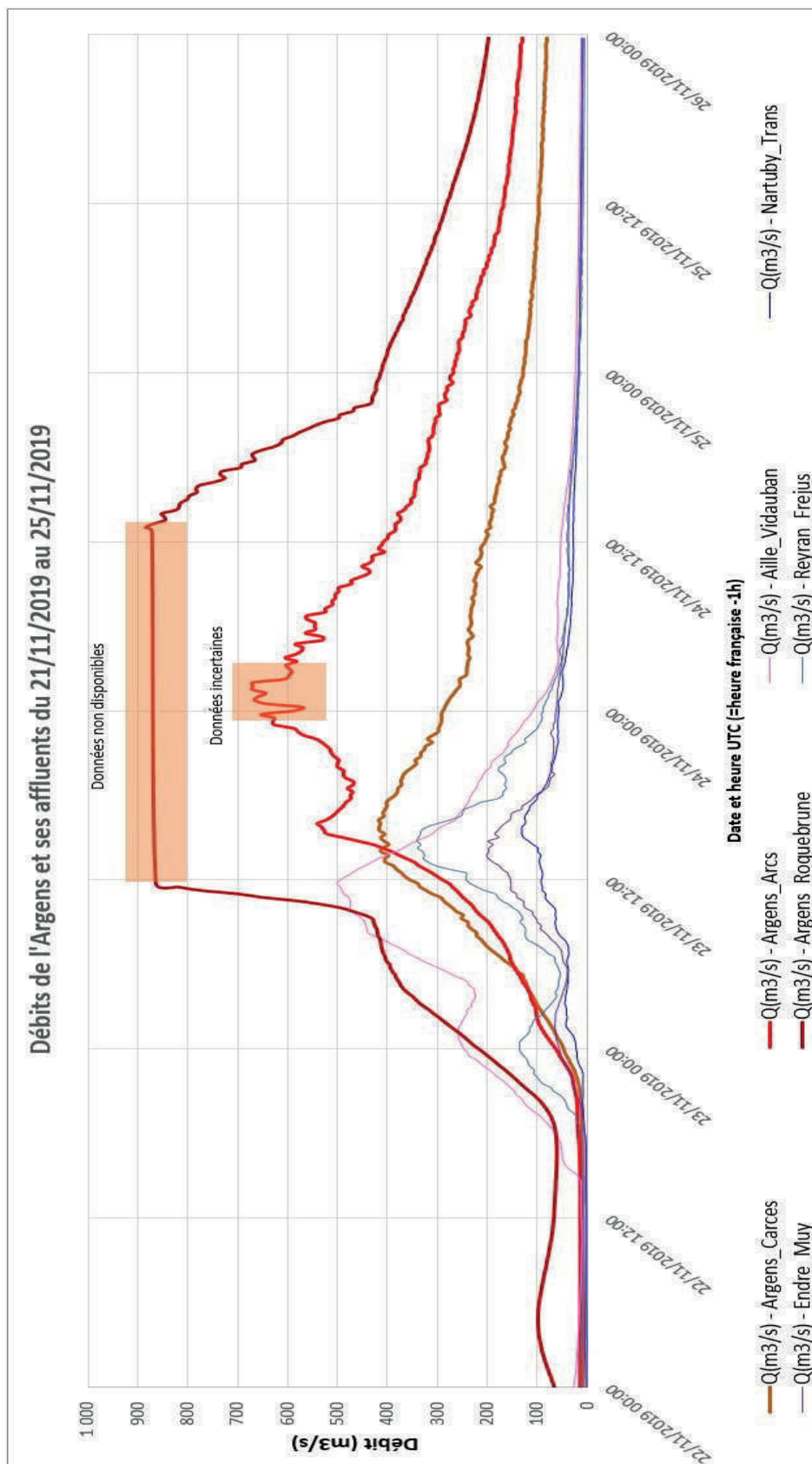


Figure 2 : Hydrogrammes de l'Argens et de ses affluents instrumentés de la station de Carcès (Argens amont) à celle de Fréjus (Reyran) du 21 au 25 novembre 2019.

Débits de l'Argens et ses affluents du 21/11/2019 au 25/11/2019

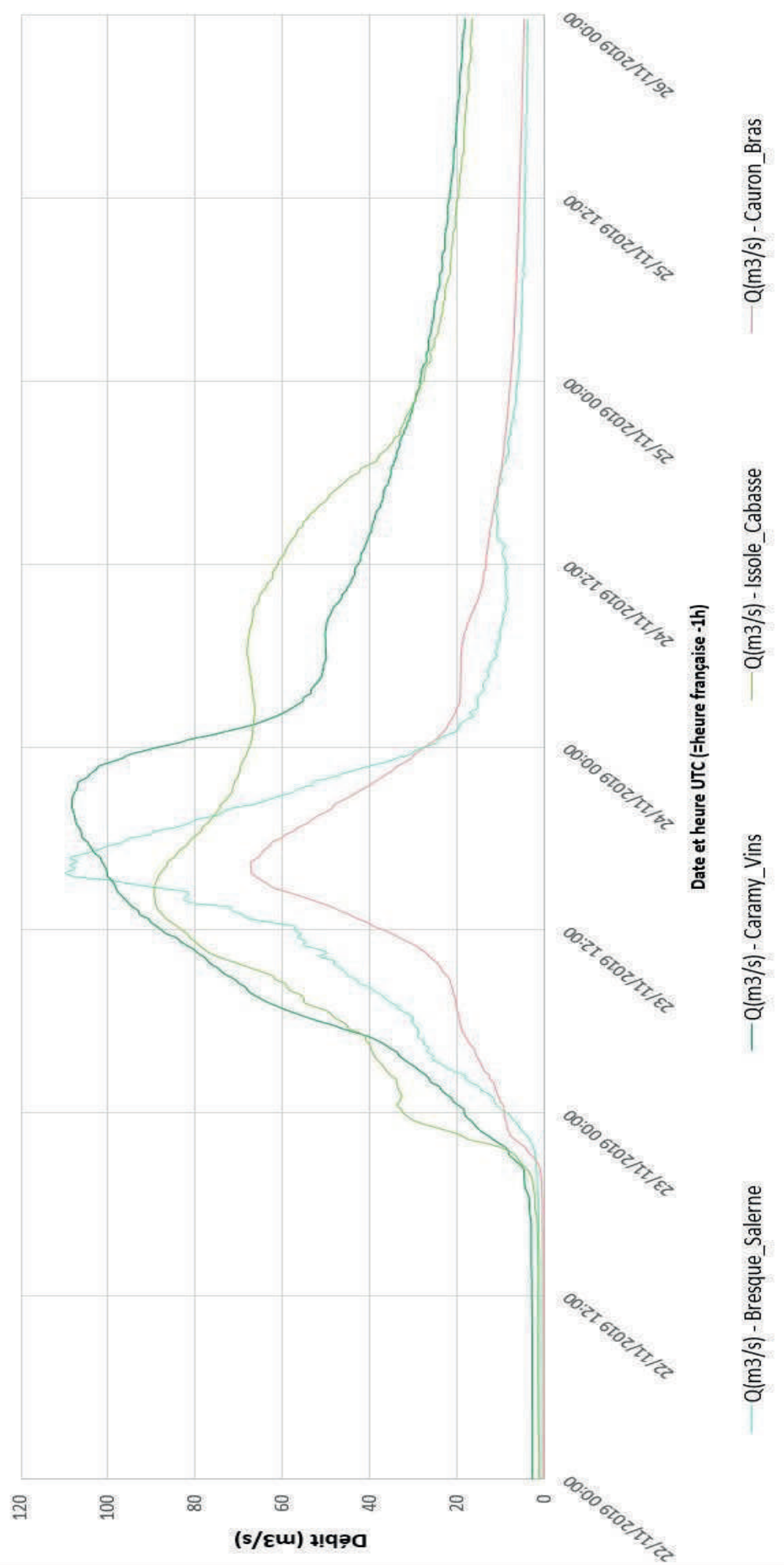


Figure 3 : Hydrogrammes des affluents instrumentés de l'Argens amont du 21 au 25 novembre 2019.

5. RECONNAISSANCE TERRAINS POST-CRUE

Du point de vue de la vigilance hydrologique, il est à noter que le tronçon de l'Argens aval a été placé en vigilance rouge le samedi 23 novembre à 16h00.

Tronçon	21-nov		22-nov		23-nov		24-nov	
	10h	16h	10h	16h	10h	16h	10h	16h
Nartuby	Vert	Jaune	Jaune	Jaune	Orange	Orange	Jaune	Jaune
Argens moyen	Vert	Vert	Vert	Jaune	Orange	Orange	Orange	Jaune
Argens aval	Vert	Vert	Jaune	Orange	Orange	Rouge	Orange	Orange

Tableau 3 : Chronologie de la vigilance hydrologique

5. Reconnaissances terrains post-crue

Les équipes du Syndicat Mixte de l'Argens ont été mobilisées le dimanche 24 et le lundi 25 novembre 2019 afin de réaliser des premières expertises terrains et ainsi recenser les priorités en matière d'intervention post-crue. Ce relevé n'est pas exhaustif et sera complété au fur et à mesure des retours terrains.

■ Argens Amont

- > Intercommunalités concernées : CA Provence Verte, CC Provence Verdon.
- > Communes : Brue-Auriac, Saint-Martin, Barjols, Seillons-Source-d'Argens, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Bras, Châteauvert, Correns, Pontevès, Montfort-sur-Argens, Cotignac, Carcès.

Sur Châteauvert de nombreux embâcles se sont formés.

Sur le Vallon Sourn, les désordres provoqués par la crue sont nombreux.

Le village de Correns a subi un débordement entre la Cave Coopérative et le pont des Aspras.



Commune de Châteauvert

■ Argens Moyen

- > Intercommunalités concernées : CA Provence Verte, CC Provence Verdon, Dracénie Provence Verdon agglomération.
- > Communes : Carcès, Le Thoronet, Entrecastaux, Saint-Antonin-du-Var, Lorgues, Le Cannet-des-Maures, Vidauban, Les Arcs.

De nombreuses zones ont été touchées par les débordements de l'Argens, comme à Vidauban, avec :

- Des parkings inondés
- De nombreuses zones pavillonnaires et artisanales touchées

À la limite entre Le Cannet et le Thoronet, sur le barrage d'Entraygues (station de captage), il ne semble pas y avoir de nouveaux dégâts mais l'érosion du pont d'accès est à suivre.

Au Thoronet, plusieurs cabanisations en bord de cours d'eau ont été sévèrement touchées. Le quartier des Bertrands a été touché (5-6 habitations).

Certains quartiers de Lorgues ont été fortement touchés, tel que la Vigneaubière où l'évènement semble plus important que celui de 2011. Des habitations ont été inondées (chemin des Mauniers en amont du pont d'Argens) et des routes coupées. Il y a de fortes zones d'érosion, mais le niveau trop haut de l'Argens ne permet pas encore un diagnostic complet.



Commune de Lorgues

5. RECONNAISSANCE TERRAINS POST-CRUE



Commune de Vidauban

■ Argens Aval

- > Intercommunalités concernées : Dracénie Provence Verdon agglomération, CC Var Esterel Méditerranée.
- > Communes : Le Muy, Roquebrune-sur-Argens, Puget-sur-Argens, Fréjus.

Les inondations sont très importantes sur la basse vallée et notamment sur Roquebrune sur Argens e Puget-sur-Argens, où de nombreuses habitations, entreprises et exploitation agricoles ont été touchées. Certains secteurs ont été privés d'électricité et d'eau potable.

Sur Puget, de nombreux glissements de berges ont eu lieu (Béalon et Vernède). Une berge béton du Gabron s'est également effondrée sur 100 m.

La zone d'activité de La Palud a été inondée et évacuée, ainsi que les quartiers du Blavet et des Floralties sur la commune de Fréjus. Globalement, sur la basse vallée de nombreuses routes et réseaux sont coupés.



Commune de Roquebrune-sur-Argens (source Camille Moirenc)



Commune de Puget sur Argens – Seuil du Beal (Source Camille Moirenc)

5. RECONNAISSANCE TERRAINS POST-CRUE



Commune de Puget-sur-Argens - Embouchure (source Camille Moirenc)



Commune de Fréjus - ZA la Palud

■ Bassin versant du Cauron

- > Intercommunalités concernées : CA Provence Verte
- > Communes : Nans-les-Pins, Rougiers, Tourves, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Bras.

Sur la commune de Bras, beaucoup de garages ont été inondés.

Les anciens disent que cela fait plus de 30 ans qu'ils n'ont pas vu ce type de crue.

Seule la partie entre le pont de la D28 et le pont de l'Avocado a été reconnue. Le pont des Allées était très chargé en débris de toute sorte. Les terrains situés en aval de la commune étaient tous sous les eaux et le chemin d'accès au pont de l'Avocado n'était pas rétabli le 25 novembre.



Commune de Bras - - au droit du pont des allées

■ Bassin versant de la Meyronne

- Intercommunalités concernées : CC Provence Verdon, CC Provence Verte.
- Communes : Ollières, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Seillons-Source-d'Argens.

Sur la commune de Saint-Maximin, la D70 a été totalement inondée par le débordement du ruisseau des Fontaines.

Concernant le Vallat d'Ollières, au droit de la D3 en amont de la commune d'Ollières, des traces de crues de part et d'autre des berges sont présentes. En sortie de village, le vallat rejoint la plaine de St Maximin en longeant en rive droite la D3 jusqu'au pont autoroutier de l'A8. Il rejoint alors le Ruisseau des Fontaines. La quasi-totalité de la plaine agricole a été inondée.

Les sources de la Meyronne étaient actives avant l'épisode pluvieux, les apports du ruisseau des fontaines en rive droite ont renforcé le débordement.



D70 Ruisseau des Fontaines face au domaine des Meyronne

■ Bassin versant Issole-Caramy

- Intercommunalités concernées : CC Coeur du Var, CC Provence Verte.
- Communes : Mazaugues, La Roquebrussanne, Garéoult, Rocbaron, Néoules, Forcalqueiret, Sainte-Anastasié-sur-Issole, Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole, Cabasse, Rougiers, Tourve, La Celle, Brignoles, Camps-la-Source, Vins-sur-Caramy, Carcès.

250 personnes ont été évacuées sur Brignoles dont 15 accueillies en service communal de nuit. Une trentaine d'entreprises ont été impactées par les inondations. De nombreuses routes et passages à gué ont été fermés sur l'ensemble des communes du bassin versant Caramy-Issole (D68 à Néoules, D405 à la Celle, gué de Saragna du Sainte-Anastasié, etc.). La D39 a également été submergée par l'Issole à Flassans, atteignant même la D39.



Commune de Garéoult

Des quartiers ont été inondés notamment sur Garéoult (quartier des Iscles) et sur la Celle (quartier des Pibles). À Flassans, l'Issole a inondé la place de la mairie ainsi que la cour de l'école. Des parcelles agricoles ont été inondées sur la majorité des communes. Pour le moment, des embâcles ont été relevés sur les communes de Vins-sur-Caramy et Carcès, où la hauteur d'eau a atteint le milieu de la plage en aval du pont de la D13.



Commune de Cabasse aval de la commune



Commune de Brignoles Parking des Augustins

■ Bassin versant de l'Eau Salée

- > Intercommunalités concernées : CC Provence Verdon.
- > Communes : La Verdière, Varages, Tavernes, Saint-Martin, Barjols, Pontevès, Châteauvert.

Le ruisseau de Pontevès est sorti de son lit sur un secteur qui s'étend de St Ferréol à la limite communale de Barjols.

L'Eau Salée a causé de nombreux dégâts au droit de la D554 en rive gauche ainsi que sur le domaine de l'ESSOR sur la commune de Châteauvert (route d'accès au centre coupée). On relève de nombreux embâcles jusqu'à la confluence avec l'Argens.



Commune de Châteauvert Ruisseau de Nestuby

■ Bassin versant de la Cassole

- > Intercommunalités concernées : CC Provence Verdon, Dracénie Provence Verdon agglomération.
- > Communes : Pontevès, Fox-Amphoux, Sillans-la-Cascade, Cotignac, Carcès.

Aucun incident majeur n'a été noté sur le bassin de la Cassole, hormis de nombreux embâcles. Les affluents rive gauche notamment le Ruisseau de Nestuby ont occasionné une fermeture de la D13.



Commune de Cotignac Ruisseau de Nestuby

■ Bassin versant de la Bresque

➤ Intercommunalités concernées : CC Provence Verdon, CA Provence Verte, CC Lacs et Gorges du Verdon, CC Cour du Var, Dracénie Provence Verdon agglomération.

➤ Communes : Régusse, Mossac-Bellevue, Aups, Tourtour, Fox-Amphoux, Sillans-la-Cascade, Salernes, Villecroze, Cotignac, Entrecasteaux.

Aucune laisse de crue n'a été observée sur la commune de Sillans-la-Cascade.

À Salernes, des laisses de crue sont présentes, notamment aux abords du site de baignade et à l'aval du pont. Des débordements ont occasionné des dégâts dans des habitations et entreprises (50 cm environ chez Biocoop). Des conteneurs ont été déplacés en bord de berges, en aval du pont de la route des 4 chemins. Des accotements routiers ont également été dégradés par l'érosion des berges.

Sur la commune d'Entrecasteaux, 5 à 6 maisons ont été inondées par la Bresque (1 m dans les maisons) et quelques talus routiers effondrés. Des embâcles sont présents, notamment sur les secteurs en amont de la confluence avec l'Argens, le chemin des Fangouse et la rue de Lubac.



Commune d'Entrecasteaux Chemin de Fangouse



Commune de Salernes Les Lones

■ Bassin versant de la Florièye

> Intercommunalités concernées : CC Lacs et Gorges du Verdon, Dracénie Provence Verdon agglomération.

> Communes : Tourtour, Flayosc, Lorgues, Draguignan, Taradeau.

La crue de la Florièye a été extrêmement morphogène dans la traversée urbaine de la ville de Taradeau. Il est à noter les points suivants :

- Submersion et démolition partielle de deux passages à gué de la commune (lotissement du moulin)
- Tronçon de route menant à un gué effondré (réseaux détruits)
- Très forte érosion de berges sur plusieurs centaines de mètres
- Contournement des enrochements du pont de la RD10
- Très nombreux embâcles à enlever
- Tronçon de plus de 250 m de réseau EU emporté et dégradé – rejet direct dans le lit,
- Poste de relevage inondé et hors service (2,5 m d'eau).



Commune de Taradeau Gué du moulin



Commune de Taradeau Embâcles sur le pont de la RD10

■ Bassin versant du Réal

- > Intercommunalités concernées : Dracénie Provence Verdon agglomération.
- > Communes : Draguignan, Trans-en-Provence, Taradeau, Les Arcs.

Le vallon de Sainte Cécile a fait l'objet d'un fort ruissellement, avec une maison dont les fondations ont été affouillées. Des talus routiers ont été fragilisés et deux chemins ont été coupés (impasse de la Valette et chemin amont).

En amont de la caserne des pompiers, un enrochement privé a été contourné en rive droite (Mme LORY) et une anse d'érosion s'est formée en rive gauche (M. TEXTORIS).

Sur le Réal, aucun embâcle n'a été relevé dans le piège en amont de la place des Arcs, ou dans le cadre traversant la place. La balade en Réal « Max Carzorli » a été totalement détruite.

Le génie végétal réalisé le long du chemin du Bac est à reprendre en rive gauche et dégradé en grande partie en rive droite. De nombreuses zones d'érosions sont présentes le long du chemin.



Commune des Arcs-sur-Argens impasse de la Valette



Commune des Arcs-sur-Argens Balade en Réal

5. RECONNAISSANCE TERRAINS POST-CRUE

■ Bassin versant de l'Aille

- > Intercommunalités concernées : CC Cœur du Var, Dracénie Provence Verdon agglomération.
- > Communes : Le Cannet des Maures, La Garde de Frenet, Les Mayons, Gonfaron, Le Luc, Vidauban.

Sur le Luc, l'Aille a atteint son débit de plein bord, mais n'a pas causé de dégâts dans la traversée urbaine dense (Soliès et Coudounier).

Le secteur entre la N7 et le talus SNCF est le plus touché à l'ouest du chemin de St Jean/route des Mayons, avec le débordement du Soliès en rive droite (dégâts sont similaires à 2010).

Les débordements sont importants en aval du talus SNCF, surtout en rive droite (secteur STEP, Pas Vieux, Gueillère)

Dans la traversée de Gonfaron, l'Aille a atteint son débit de plein bord ; sans dégâts visibles.



Commune du Luc

■ Bassin versant de la Nartuby

- > Intercommunalités concernées : Dracénie Provence Verdon agglomération.
- > Communes : Montferrat, Châteaudouble, Ampus, Draguignan, Trans-en-Provence, La Motte, Le Muy.

Sur Montferrat, le Beudron est sortie de son lit, sans occasionner de dégâts sur le stade. Une anse d'érosion s'est formée après la confluence entre le Beudron et la Nartuby. Celle-ci est peut-être liée à la présence d'un arbre couché dans la section d'écoulement.

Il n'y a pas eu de modification de l'ouvrage en gabions présent à la confluence avec le Bivosque. Il est à noter que le passage à gué du chemin de la Plaine sur le Bivosque est impraticable car contourné. Sur la commune de Châteaudouble plusieurs points d'érosion sont à noter, notamment sur le secteur des Tuilières jusqu'à la station d'épuration de Montferrat-Châteaudouble. Un amoncellement de bois, ainsi qu'un arbre sont également présents sur la pile du pont de la D51.

Les débordements présents dans le hameau de Rebouillon ont été sans impact sur l'ouvrage présent déjà dégradé.

Sur le secteur de la Granégone il y a eu de nombreux débordements qui ont contribué à la dégradation du chemin rive droite. Il est à noter la présence d'un arbre dans le cours d'eau en rive gauche. Les aménagements réalisés dans le cadre du PAPI d'Intention (pont d'Aups et noue hydraulique à la Clappe) ont parfaitement fonctionné.

Globalement sur la traversée de Draguignan-Trans-en-Provence, il est à noter :

- La zone commerciale de Trans-en-Provence inondée
- Des zones d'érosions importantes
- De nombreux embâcles à enlever
- Des débordements conséquents du chemin des berges au seuil de la Foux.

De nombreux embâcles sont présents sur la commune du Muy, notamment un gros fut de peuplier sur le secteur du Maralouche. Sur le secteur des Chaussières aval, un cabanon des jardins familiaux se trouve en péril immédiat car sous-cavé.



Commune de Draguignan - Pont des Incapis

Commune de Châteaudouble Hameau de Rebouillon

5. RECONNAISSANCE TERRAINS POST-CRUE



Commune de Trans-en-Provence zone commerciale du Plan



Commune du Muy espace nautique du Rabinon (Source Camille Moirenc)

Commune de Trans en Pce Zone commerciale du Plan (Source Camille Moirenc)



■ Bassin versant de l'Endre

- > Intercommunalités concernées : CC Pays de Fayence, Dracénie Provence Verdon agglomération.
- > Communes : Bargemon, Seillans, Fayence, Saint-Paul-en-Forêt, Clavier, Callas, Figanières, La Motte, Le Muy.

Les reconnaissances terrains (drone car impossible à pieds) ont montré :

- Plusieurs arbres de taille moyenne couchés et encombrant le lit à la confluence ainsi qu'en aval immédiat du pont SNCF
- Des volumes importants de déchets et autres débris déposés dans l'entonnement amont du pont de la N7



Commune du Muy (Source Camille Moirenc)

■ Bassin versant du Blavet

- > Intercommunalités concernées : CC Pays de Fayence, CC Var Esterel Méditerranée, Dracénie Provence Verdon agglomération.
- > Communes : Bagnols-en-Forêt, Le Muy, Roquebrune-sur-Argens.

Le secteur du Blavet, comme toute la basse vallée, a été fortement impacté par la crue. Les quartiers du Blavet ont été inondés et évacués.



Commune de Roquebrune-sur-Argens

■ Bassin versant du Reyran

- > Intercommunalités concernées : CC Pays de Fayence, CC Var Esterel Méditerranée.
- > Communes : Saint-Paul-en-Forêt, Bagnols-en-Forêt, Fréjus.

Des évacuations préventives en rive droite du Reyran ont a priori été réalisées par la ville de Fréjus en milieu d'après-midi.

Le lotissement les Floralies impactés par le Reyrannet a été évacué en fin de matinée.



Le Reyran aval (source : CAVEM)

Ce qu'il faut retenir sur l'ensemble du bassin versant :

- De nombreuses habitations, entreprises, campings et exploitations agricoles inondées et évacuées lors de cet évènement nécessitant la reconnaissance du caractère d'urgence pour lancer les opérations structurantes du PAPI complet de l'Argens
- Un important travail d'entretien sur l'Argens et ses affluents : traitement des embâcles et arbres déstabilisés sur berges
- De nombreuses coupures de réseaux secs et humides (EU et AEP)
- Des infrastructures routières qui ont souffert
- De nombreuses érosions de berges fragilisant des enjeux à proximité



Syndicat Mixte de l'Argens

2, avenue Lazare Carnot
83300 DRAGUIGNAN
Tél. : 09 72 45 24 91
contact@syndicatargens.fr

Pour retrouver notre actu :
www.syndicatargens.fr

